



## **MINITRIAL 2016**



**Les règles sportives qui ne sont pas spécifiques à ce Championnat n'apparaissent pas dans les clauses particulières. Pour les trouver, il faut se reporter au règlement du Championnat Adultes.**

### **ART. 1 - CONCURRENTS**

La LMR DES PAYS DE LA LOIRE met en compétition un challenge éducatif régional appelé Mini-Trial en deux catégories **MT2 et MT3**. Il est ouvert aux pilotes détenteurs d'une licence NJ.

### **ART. 2 - ACCUEIL ADMINISTRATIF**

A leur arrivée sur le lieu de l'épreuve, les concurrents doivent se présenter à l'accueil administratif munis de :

- leur engagement,
- leur licence pour l'année en cours,
- un pouvoir médical doit être rédigé et signé,
- une autorisation parentale.

Le montant des droits d'engagement est de 14 € si l'engagement est envoyé 7 jours avant la date de l'épreuve. Ce montant sera majoré de 6 € en cas d'engagement plus tardif.

### **ART. 3 - CARACTERISTIQUES DU CHALLENGE EDUCATIF DES PAYS DE LA LOIRE**

<b>CATEGORIES</b>	<b>MACHINES AUTORISEES</b>	<b>NOMBRE DE TOURS</b>	<b>COULEUR DES FLECHES</b>
<b>MT2</b>	<b>Cylindrée inférieure à 80 Boite à vitesse obligatoire</b>	<b>3 tours de 5 zones</b>	<b>Orange</b>
<b>MT3</b>	<b>Boite à vitesses interdite * Ou Moto électrique</b>	<b>3 tours de 5 zones</b>	<b>Blanche</b>

\* Est considérée boite à vitesses une moto qui dispose d'une boite à sélecteur au pied.

Les catégories MT2 et MT3 roulent dans des zones spécifiques situées à proximité du départ.

L'accès aux zones n'est autorisé qu'aux officiels du contrôle. L'assistant restera à l'extérieur sauf pour assurer le jeune pilote à un point précis de la zone et après acceptation du commissaire. Le port du casque et des gants est obligatoire pour l'assistant qui entre dans la zone pour assurer son pilote.

### **ART. 4 –TERRAIN**

Les concurrents sont accompagnés d'un éducateur désigné par l'organisateur. L'éducateur peut aussi avoir pour mission de noter les pilotes dans les zones.

Le temps de course global est de 5 h.

Le Challenge Educatif MT2 et MT3 se déroule sur 3 tours de 5 zones rassemblées sur un terrain adapté ne dépassant pas un kilomètre de long. Le départ est donné sur ce site.

### **ART. 5 - DEPART**

Les participants MT2 et MT3 partent dans cet ordre après la catégorie Senior 4.

### **ART. 6 - CALENDRIER**

Le Challenge Educatif de la ligue se déroule sur les 6 épreuves suivantes :

(Voir calendrier joint.)



## MINITRIAL 2016



### ART. 7 - CLASSEMENT

#### 7.1 Classement de chaque épreuve :

Un classement des 2 catégories sera établi à l'issue de chacune des épreuves.

Trois critères sont pris en compte pour définir ce classement :

- 1 : aptitude au pilotage**
- 2 : comportement, fair play**
- 3 : sécurité matériel**

**1 : aptitude au pilotage** : les points attribués correspondent aux points figurant sur la fiche de pointage.

**2 : comportement, fair play** : si le comportement verbal ou gestuel du pilote ou de son encadrement est en cause, une pénalité pouvant aller jusqu'à 5 points sera ajoutée. Dans le cas de récidive, l'exclusion sera immédiate.

**3 : sécurité matériel** : en cas de présentation de matériel défectueux, 3 points de pénalités seront attribués avant exclusion. Si la sécurité est engagée l'exclusion peut être immédiate.

L'application des pénalités 2 et 3 sera faite par le jury

Le départage des ex-aequos MT2 et MT3 se fera sur le franchissement d'une zone supplémentaire décidée et retracée par le délégué, située de préférence à proximité de l'arrivée. Si l'ex-aequo subsiste après les règles habituelles en vigueur dans la discipline, le franchissement se répétera jusqu'au départage final.

#### 7.2 Classement annuel

Le classement annuel sera réalisé par addition du nombre de pénalités marquées lors des 6 épreuves.

Un concurrent absent lors d'une épreuve marquera 15 fois 5 points = 75 points. En cas d'ex-aequo, l'épreuve finale servira de départage.

### ART. 8 - CONTROLE TECHNIQUE

Les machines des concurrents doivent passer au contrôle technique le matin avant le départ. Le concurrent doit porter ses équipements de protection individuels.

### ART. 9 - OFFICIELS ET ENCADREMENT

Les officiels sont ceux présents sur place pour l'épreuve de championnat de ligue.

Un Breveté Fédéral (BFA au minimum) désigné par l'organisateur accompagne les catégories MT2 et MT3.

### ART. 10 – RECOMPENSES

Le premier de chaque catégorie MT2 et MT3 ainsi que la 1<sup>ère</sup> féminine au classement annuel sera récompensé, sous réserve de sa présence à la remise des prix de l'Assemblée Générale de la Ligue.

**TABLEAU RECAPITULATIF POUR L'ORGANISATION DU CHALLENGE EDUCATIF**

Catégorie	AGE	TYPE DE LICENCE	MACHINE	FLECHES DE ZONES	ORDRE DES DEPARTS	NOMBRE DE TOURS	TEMPS IMPARTI
<b>MT2</b>	6 ans (révolus) à 11 ans	NJ	Inf à 80 cc boîte à vitesse obligatoire	Orange	10 H	3 tours 5 zones spécifiques	5H
<b>MT3</b>	6 ans (révolus) à 11 ans	NJ	Boîte à vitesses interdite. Moto électrique	Blanches	10 H	3 tours 5 zones spécifiques	5H